



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE
"MAROUSSIA CELLE QUI SAUVA LA FORET"
PAR L'ASSOCIATION CARRELAGE COLLECTIF
A LA SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE
VILLE LE VENDREDI 24 JUIN 2022 A 19H30**

**DÉCISION N° DM-22-157
EN DATE DU 04 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Carrelage collectif représentée par Madame Lucie Bronnec, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 186, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS, le vendredi 24 juin 2022 à 19h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Carrelage collectif représentée par Madame Lucie Bronnec, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 186, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Maroussia celle qui sauva la forêt », le vendredi 24 juin 2022 à 19h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à six cents euros (600,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220504-lmc1H9559H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/05/2022
Date de Publication : 04/05/2022